

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>Nombre de conseillers En exercice : 12 Présent : 8 Procuration : 1 Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>L'an deux mille vingt-quatre, le douze février Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : Mme QUOEX Valérie <u>Date de convocation</u> : 8 février 2024</p>
<p>Réf : 2430 <u>OBJET</u> AVIS DANS LE CADRE DE L'ENQUETE PUBLIQUE POUR LA REALISATION D'UNE PETITE CENTRALE HYDROELECTRIQUE A ARDENT, SUR LA DRANSE DE MONTRIOND</p>	<p>Présents : M. MUFFAT Michel - Mme QUOEX Valérie - M. DENNE Jean – Claude - Mme MICHAUD Sonia - M. ROSSET André - M. DUCHEMIN Vincent - M. GAILLARD Guy - Mme MCQUADE Alisha Absents ou excusés : Mme TAVERNIER Marie -Laure - Mme MICHAUD Carole - M. BRAIZE Richard - Mme SIBIL Christine Procuration : Mme MICHAUD Carole à Mme QUOEX Valérie</p>

Monsieur MUFFAT Michel rappel au conseil municipal, qu'il a autorisé la réalisation la société Ardent Rn, filiale de GEG (Grenoble électricité Gaz), sur le site d'Ardent, d'une centrale hydro-électrique sur la Dranse de Montriond.

Que ce projet est actuellement en phase d'enquête publique conformément à la réglementation en vigueur.

Que dans ce cadre il appartient au conseil municipal, de se prononcer favorablement pour la réalisation de ce projet et indique qu'il n'a pas d'observations particulière sur ce projet, qu'il soutien.

Le conseil après en avoir délibéré,

* **INDIOQUE** dans le cadre de l'enquête publique en cours pour la réalisation d'une centrale hydro électrique sur la Dranse de Montriond à Ardent, qu'il se prononcer favorablement pour la réalisation de ce projet et indique qu'il n'a pas d'observations particulière sur ce projet, qu'il soutien.

* **CHARGE** Monsieur le maire à signer tous les actes relatifs à la présente délibération.

La secrétaire
QUOEX Valérie



Le Maire,
DENNE Jean – Claude

